

Information sur le classement sonore des voies routières

Arrêté n° 17-146

portant approbation du nouveau classement sonore des voies routières, déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit dans le département du Val-d'Oise, et abrogeant les arrêtés de classement sonore par commune pris avant 2006.

Documents

[Arrêté préfectoral portal sur le classement sonore des voies routières](#)